Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 12

Artikel: Le mauvais médecin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204122

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Et vo ? que dit dinse lo cordagnî âo quatriémo que desâi rein ma que guegnîve de tî lè côté.

— Cein dèpeind tot, que repond, dâi iâdzo mè faut du lè dhî z'hâore tant qu'à petit-goutâ, et pu dâi z'autro dzo mè faut onn'hâoretta.

— Quâisi-vo ? Onn'hâoretta ? Eh bin ! se vo z'ein fède on par de clli mîmero quemet clliau botte nâove que lâi a lè âo carro, vo z'accèto tot tsaud et vo baîllo oncora onna pîce de cinq francs avoué.

— Adjugé, que repond l'autro. Allâ pî bâre quartetta et reveni binstout, l'ovrâdzo sarâ fé.

Onn'hâora aprî Crignolon et lè trâi tire-legnu rarrevâvant à l'ottô iô trâovant lo camerardo que tsantâve qu'on quinson avoué son par de solâ tot batteint nâovo dèvant li et fini à tsavon bin prouprameint.

— A-te que lè solâ, noutron maître, que ie fâ.

Crignolon n'ein revegnâi pas ! Etâi-te dein sti Dieu mondo possibllio ! Tè rondzâi, tot parâi ! Quemet lâi a dâi dzein suti pè lo mondo !

Et bin fé que l'ètant. Lâi avâi rein à redere. Assebin Crignolon lâi baille son étiu de bin bon tieu et vaitcé mè quatro lulu que châotant tant qu'âo cabaret po arrosâ la pîce.

Clli que l'arâi pu oûre, on quart d'hâora aprî, cein que desâi Crignolon, l'arâi ètâ èpouâirî.

— Eh ! tsaravoûta, que bramâve dinse, su pas mau l'èbahî que l'ausse fé son par de solâ ein demi-hâora, pardieu ! vouâiti-vâi cein ! Roûta ! L'a tot bounameint prâi lè botte nâove que i'avé fête et pu lau z'a rongnî lè tige, et vaitcé sè solâ fé. T'einlèvâo po onna serpeint de tsaravoûta de la mètsance dau diâbllio ! Dinse on pâo bin fère dâotrâi par d'onn'hâora !

Et quand Crignolon trace âo cabaret po retrovâ cllî l'ovrâ, l'îrant lè quatro vîa et l'avant dza ruppâ la pîce.

MARC A LOUIS.

Circonstance atténuante. — Un de nos garde-frontières recoit, un jour, la visite de son capitaine, en tournée d'inspection.

Après avoir liquidé les questions de service, l'entretien prend un tour un peu plus familier.

— Capitaine, fait, un peu hésitant, le garde, y faut que je vous dise ; jai un grand embêtement. Mais je vous assure qu'il y a pas de ma faute.

— Et qu'avez-vous donc?

— Pensez-voi que mon aîné, un brave garçon, de toute conduite, travailleur, intelligent ; d'ailleurs, vous le connaissez ? Eh bien, faut-y pas qu'y se toque d'une « bricotière », une jeunesse d'outre-mont, qui fait donc un peu la contrebande. Y veut absolument la marier. J'ai tout essayé pour le détourner de ça. « Pense, que je lui ai dit, à l'effet que ça va faire auprès du capitaine... et auprès de la direction, donc ! » Rien n'y peut ; y tient bon. « Je l'aime », qu'y me répond, « que veux-tu que j'y fasse ! » Voyez-vous, c'est dépitant !

— Oui..., c'est grave..., observe le capitaine, souriant dans sa moustache. Mais, est-elle au moins jolie, la petite « bricotière » ?

— Oh ! pour ça, alors, capitaine, y a de quoi amuser le copain !

Maître renard, prends garde !

DANS la dernière session du Grand Conseil, à propos de la loi sur la chasse, on a discuté la question de savoir si, oui ou non, le renard doit être considéré comme un animal nuisible. On a fini par se prononcer pour l'affirmative.

Aussi va-t-on faire à ce brigand de renard une chasse beaucoup plus active. A ce propos M. Cunisset-Carnot indique, dans le *Temps*, un moyen de chasser le renard, moyen très ancien et qui est en usage dans la région de l'Ile de France. C'est la chasse à « la banderole. »

D'habitude, la banderole n'est qu'un accessoire de la chasse ; on s'en sert pour faire un barrage afin d'arrêter le gibier qui fuit lorsque qu'il arrive en vue de ce barrage. Avec le renard, le rôle des banderoles est plus important ; il faut faire un fermé complet, une enceinte continue dans laquelle n'existe aucune sortie.

Ceci conduit à avoir des longueurs de banderoles considérables et beaucoup de chasseurs reculeront devant la dépense. Voici le moyen de se les procurer à très bon compte.

Comme matériaux, on prend tout bonnement de la grosse ficelle d'emballage et on y attache, avec de la « filasse », non pas des morceaux d'étoffe, mais des feuilles de papier, de vieux registres commerciaux achetés au poids chez le chiffonnier, ou telles autres feuilles blanches de rebut que l'on voudra. Ce sera moins solide que l'étoffe, c'est entendu, mais à condition de ne pas chasser par la trop grosse pluie, la durée de ces rustiques banderoles, dépassera de beaucoup ce que l'on aurait cru d'abord, et puis elles seront toujours faciles à réparer.

Avant de placer les banderoles, il faut condamner les terriers. Je suppose que les renards sont dehors ; il faut donc les empêcher de rentrer chez eux. Un homme connaissant bien le bois ira donc, sans bruit, fermer les terriers, ce qui se fait en plantant devant chaque entrée un morceau de bois fendu, muni d'un large morceau de papier blanc.

Quand tous les terriers de la partie de forêt où vous voulez chasser sont condamnés, vous placez vos banderoles, en faisant des enceintes fermées. Il faut les mettre assez bas, presque à terre, de façon qu'elles soient bien visibles à quelques mètres. Cela fait, les tireurs se postent où ils veulent. Il n'y a plus alors qu'à découpler les chiens et à leur faire fouiller l'enceinte sous la conduite d'un piqueur.

A la première requête des chiens, le ou les renards prennent le chemin des terriers, mais ils rebroussent vivement en apercevant le papier placé à l'entrée et ils prennent alors une rue de leur cité qui les conduit à l'extérieur. Là, ils se heurtent aux banderoles. Ils rebroussent encore, prennent une autre rue, se heurtent de nouveau à ces maudits papiers, rebroussent toujours, finissent par perdre la tête et tournent affolés autour de l'enceinte jusqu'à ce qu'ils soient tués.

Ça te la coupe, mon bon ! — Entre Gascon et Marseillais :

Le Gascon. — Dis, mon vieux, je viens de voir, chez nous, un acrobate danser sur une corde, à deux cents mètres de haut, deux cents ! tu entends, et il n'avait pas de balancier. Que dis-tu de ça ?

Le Marseillais. — Misère de misère ! J'ai vu bien plus fort que ça, à Marseille. Un acrobate dansant, non pas à deux cents, mais à trois cents mètres de haut, trois cents, avec son balancier, oui, mais, mon bon, il n'y avait point de corde !

B.

Le mauvais médecin. — Un employé de bureau, qui a les côtes en long, se plaint d'être perpétuellement indisposé.

— Tu es allé consulter un médecin, ne t'a-t-il pas interdit de reprendre ton travail ? lui demande un ami.

— Non. Oh ! vois-tu, ces médecins, ils n'y voient goutte !

La robe de madame. — Mme X... à son mari :

— Tu sais, mon ami, la robe que je viens de me faire faire est simplement délicieuse.

— J'aurais préféré qu'elle fût délicieusement simple.

UNE ALERTE

LA chose se passait, voilà déjà longtemps, à Biollens, bon village vaudois que vous avez probablement vu, avec sa longue rue unique, bordée de formidables courtines, orgueil et richesse des paysans. Les maisons se tassent, se dérobent, profondes, basses et pourtant cossues derrière ces remparts qui, en hiver, protègent de la bise et, au printemps, embaument l'air de champêtres senteurs. En disant que vous connaissez l'endroit, je me suis peut-être un peu avancé ; car autrefois, sa paisible population ne voyait qu'à de rares occasions un promeneur s'égarer dans ce coin reculé ; et aujourd'hui, dame, tout est changé ; on a dégagé quelques maisons, blanchi quelques murs, éventré quelques façades et remplacé les antiques petites fenêtres par des ouvertures plus larges, plus modernes et plus laides ; on a déplacé nombre de tas de fumier et on a installé l'électricité. Comme ailleurs, on a marché avec le progrès.

Un soir de novembre (c'était au temps où j'usais mes fonds de culotte sur les bancs vermoulus de l'école), j'avais été gardé après la classe pour je ne sais quel méfait. Seul, je rêvassais tristement, quand il me parut qu'une agitation inaccoutumée régnait dans le village : on courait, on criait ; la rue s'emplissait d'un brouhaha grandissant. C'était l'heure où les bons paysans soignent leur bétail, où ils conduisent les troupeaux à l'abreuvoir ; parfois quelque génisse à l'humeur vagabonde s'échappe, il faut lui courir après et ramener la fugitive dans le droit chemin ; mais tout cela ne pouvait produire le tumulte qui se faisait dans la rue.

Je me précipitai à la fenêtre, je l'ouvris et me penchant en dehors, je pus voir les commères de l'endroit qui, se départant de leur mollesse habituelle, couraient vers le haut du village. Qu'est-ce qu'il pouvait bien y avoir ? A coup sûr quelque chose d'extraordinaire, car, les cas d'incendie réservés, on ne courait pas souvent à Biollens.

Je n'y pus tenir. Comment sortir ? J'ai oublié de vous dire que mon vieux maître fermait la porte à double tour. La classe était au premier étage, mais adossée à la maison d'école se trouvait une remise dont le toit venait effleurer nos fenêtres. Sans réfléchir longtemps, je descendis sur le toit, je me glissai sur mon fond de pantalon jusqu'au bord et suivi de quelques tuiles, je me laissai tomber sur un tas de balayures qui se trouvait là fort à propos.

Une troupe de gamins passait sur la route, en coup de vent, je me précipitai à leur suite :

— Où brûle-t-il ? criai-je tout en courant.

— Y brûle pas !

— Alors qu'y a-t-il ?

— Sais pas !

Au-dessus du village, une centaine de personnes discutaient et gesticulaient ferme. Ce ne fut pas sans peine que je parvins à connaître la cause de cet émoi. Une vieille femme, la Suzette à Daniel, que l'on surnommait aussi la Zabie, revenant du village voisin, avait cru voir derrière une haie... quelque chose de noir qui bougeait, une grosse bête probablement, et tout apeurée, elle s'en était venue précipitamment raconter la chose à des femmes lavant la lessive à la fontaine communale. Le nom de l'endroit où elle avait vu cela : « la Côte aux loups », et l'imagination des lessiveuses aidant, le bruit courut aussitôt que la Zabie avait vu un loup, que dis-je, deux loups ! une bande de loups !

Et à chaque nouvel arrivant, c'était une nouvelle explication :

— Parfaitement, il y en avait deux !

— Et oui, mêmement qu'il y en a un qui est sorti du bois et qui faisait mine de lui courir après.

— Qui ça ? où ?

— Mais les loups ! n'est-ce pas, Suzette, qu'il y en avait plusieurs ?

Et la pauvre Zabie, une petite femme, aux yeux hagards, appuyée contre un mur, regardait cette foule agitée qui l'entourait avec un ébahissement stupide que chacun prenait pour de l'épouvante. Son esprit borné avait de la peine à comprendre ; après tout, puisque tout le monde disait qu'il y avait des loups, c'était peut-être vrai, et elle opinait de la tête à chaque question.

Quelques incrédules hochaient la tête :